

Vous allez avoir une biopsie abdominale...

De quoi s'agit-il ?

Une ponction-biopsie abdominale consiste à faire une piqûre dans le ventre pour réaliser un ou plusieurs prélèvements. Ces prélèvements seront analysés au microscope. Cette ponction-biopsie peut, dans la majorité des cas, permettre de connaître la nature de l'image sur laquelle nous nous interrogeons tout en évitant une opération.

Pourquoi faire cette ponction dans le service de scanner ?

Nous utiliserons le scanner pour nous guider et pour rendre le geste plus sûr. Cette technique permet de bien repérer les organes, de choisir le bon point d'entrée de l'aiguille et de suivre son trajet.

Il faut savoir que si cette technique utilise des rayons X, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

Le déroulement de l'examen

Votre coopération est essentielle : elle contribuera à la rapidité du geste de ponction et diminuera les risques de douleur et de complications. Vous devez rester immobile pendant l'ensemble de la procédure et arrêter de respirer si le radiologue vous le demande.

La ponction-biopsie comprend trois étapes principales :

- 1) le repérage de l'organe ou de la lésion grâce au scanner,
- 2) l'anesthésie locale au niveau du point de ponction. Elle provoquera une petite douleur de courte durée.
- 3) l'introduction de l'aiguille et la ponction-biopsie. Le premier passage de l'aiguille en profondeur peut être un peu désagréable. Après cela, vous n'aurez plus que des sensations de pression sur la peau. Plusieurs types d'aiguilles peuvent être utilisés selon la nature et la profondeur du prélèvement à effectuer, **mais il s'agira toujours d'aiguilles à usage unique pour éviter d'éventuelles transmissions d'infections**. Les aiguilles automatiques font souvent un petit déclic au moment du prélèvement. Il sera parfois nécessaire de faire plusieurs prélèvements.

Si cela était nécessaire, un calmant vous sera proposé. Le temps nécessaire pour effectuer la ponction est variable avec le mode de guidage et la difficulté du geste, mais il ne dépasse généralement pas 3 minutes.

Quelles complications peuvent survenir pendant et après la ponction ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Des douleurs abdominales peuvent apparaître après la ponction ; elles sont le plus souvent transitoires et calmées par les médicaments.

Une douleur à l'épaule droite peut survenir dans le quart d'heure qui suit une ponction du foie ; vous la signalerez aussitôt à l'équipe médicale ; généralement elle sera rapidement soulagée par des médicaments.

La blessure de la paroi du tube digestif peut exceptionnellement rendre nécessaire une intervention chirurgicale.

Les urines peuvent être teintées de sang, après une biopsie du rein ; cette hémorragie est passagère.

Très rarement une hémorragie nécessitera une transfusion de sang, de dérivés sanguins, ou une intervention ; les décès après une simple ponction sont tout à fait exceptionnels.

Quand les résultats seront-ils disponibles?

Une rapide analyse permettra de dire si les prélèvements ont bien rapporté suffisamment de matériel. L'analyse plus complète prendra plusieurs jours. Les résultats seront alors adressés dans les meilleurs délais à votre médecin qui pourra alors vous les commenter.

Que va-t-il se passer après la ponction ?

Vous serez surveillé attentivement par le personnel soignant. On vous indiquera si vous devrez rester allongé et pendant combien de temps. La durée pendant laquelle vous devrez rester en radiologie ou dans l'établissement dépend du type de ponction.

Ce que vous devez faire

Avant l'examen répondez attentivement aux questions suivantes :

Avez-vous des risques particuliers de saigner ?

Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple ?) oui non

Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou antiagrégant plaquettaire type Aspirine, Asasantine, Kardégic, Persantine, Plavix, Previscan Sintrom, Solupsan, Ticlid ...), ou tout simplement souvent de l'Aspirine contre le mal de tête ? oui non

Dans ce cas, il sera nécessaire d'arrêter ces médicaments avant l'examen ; nous vous préciserons combien de temps

Etes-vous allergique ?

à certains médicaments ou pommades, ou êtes-vous asthmatique ? oui non

avez-vous mal toléré un examen radiologique ? oui non

Etes-vous atteint d'une des maladies suivantes ?

(il pourrait y avoir une incompatibilité entre ces maladies et un médicament que nous utilisons parfois)

avez-vous un glaucome (maladie de l'œil) ? oui non

avez-vous une maladie de la prostate (hypertrophie bénigne) ? oui non

Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? Allaitiez-vous ? oui non

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à **nous informer de toute maladie sérieuse.**

.....

Les examens de sang que vous devez faire avant l'intervention :

Avant l'examen, on vous demandera de faire des analyses médicales pour vérifier que votre sang coagule bien.

Apportez le jour de l'examen :

- 1) la demande de votre médecin (ordonnance, lettre....)
- 2) les résultats du laboratoire concernant la coagulation
- 3) le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM...)
- 4) la liste écrite des médicaments que vous prenez.

Pour l'examen :

A l'exception des médicaments que l'on vous aurait précisément demander d'arrêter, vous prendrez normalement vos autres traitements.

Vous ne mangerez pas, ne fumerez pas et ne boirez pas pendant 3 heures avant l'examen.

Pour être plus à l'aise, il est conseillé d'aller aux toilettes avant la ponction.

Après votre retour à domicile

Vous ne devez pas conduire pendant les 24 premières heures, éviter les exercices physiques intenses dans les 48 heures suivantes et vous organiser pour, en cas de problème, pouvoir rejoindre rapidement l'établissement.

En cas de douleurs persistantes ou de signes anormaux (fièvre, frissons, vertiges...), il est important de contacter immédiatement votre médecin ou notre équipe au n° de téléphone suivant : 04 93 09 00 26

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.

Madame, Mademoiselle, Monsieur
 a personnellement rempli cette fiche le et donne son accord pour réaliser l'examen et pour que les données personnelles soient archivées et transmises au corps médical (médecins spécialistes, RCP, médecin traitant...).

Signature

Mise à jour le 02/06/2018

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant et d'opposition à leur traitement.